



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 31 mai 2018

Interdiction à la circulation de la RN2 entre l'entrée de M'tsapéré et le giratoire de Doujani 1 sur la section dite « Rocade de M'tsapéré » dans la commune de Mamoudzou

Dimanche 3 juin 2018 entre 8h00 et 12h00

La Préfecture de Mayotte informe les usagers de la route que la circulation sera interdite sur la RN2, dans les deux sens, entre l'entrée de M'tsapéré et le giratoire de Doujani 1 sur la section dite « Rocade de M'tsapéré » dimanche 3 juin entre 8h00 et 12h00.

La société « Bourbon contrôle » réalisera, sur cette portion de route, des essais de freinage sur un véhicule lourd hors gabarit ne pouvant être contrôlé sur le banc de freinage du centre de contrôle technique poids lourds.

Les usagers pourront emprunter un itinéraire de déviation qui sera mis en place dans les deux sens de circulation sur les délaissées de la RN2 dans la traversée de M'Tsapéré (ancienne RN2).

Toute circulation, même à pied, sera strictement interdite sur la rocade de M'tsapéré durant toute la période des essais pour des raisons de sécurité.

La préfecture appelle les usagers au respect de la signalisation, et les remercie pour la compréhension de la gêne occasionnée.

Contact presse

Préfecture de Mayotte-service communication interministérielle-

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



@Prefet976

Préfet de mayotte(organisme gouvernemental)